



**Fiche technique N°1** : 8 avril 2014



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal d'Aquitaine Viticulture sont les suivantes :**

Adar de Castillon et de Ste Foy, Adar de Coutras, Adar des 2 Rives, Adar Haute Gironde, Adar de Langon, Adar du Médoc, Adéna, Agridor, Biovitis, Cave de Blasimon, Cave de Buzet, Cave des Vignerons de Tutiac, Caves de Rauzan-Grangeneuve, Cave de Sauveterre, Cave du Tursan, CDA24, CDA33, CDA40, CDA47, CDA64, CRAA, Chrysophe eurl, Cic, Comptoir Agricole Dufour, Cotésia, De Sangosse, Euralis, EVO La Tour Blanche, Fredon Aquitaine, Gdon du Libournais, Grains d'Raisins, Groupe Isidore, IFV, La Périgourdine, Maisadour, Groupement d'Employeurs de l'Entre-Deux-Mers, Soufflet Vigne, SRA Cadillac, Terres de Gironde, Terres du Sud, Cave des Vignerons des Coteaux de l'Isle, Urabl Grézillac, Vitivista.

ANIMATEUR FILIERE du BSV Vigne

LASSERRE Martin / **Chambre d'agriculture de Gironde** ( [m.lasserre@gironde.chambagri.fr](mailto:m.lasserre@gironde.chambagri.fr) )

## **Fiche technique n°1 :**

# **Suivre un témoin non traité**

Le réseau de surveillance biologique vous propose d'approfondir différentes thématiques à travers une série de fiches techniques qui seront diffusées au cours de la saison.

Voici la première fiche, qui présente les **principes et intérêts du témoin non traité**.

Cette fiche a pour objectif de décrire les éléments nécessaires à l'installation et à l'utilisation d'un ou plusieurs témoins non traités sur l'exploitation.

L'objectif est d'inciter le maximum de viticulteurs à installer et observer un témoin non traité.

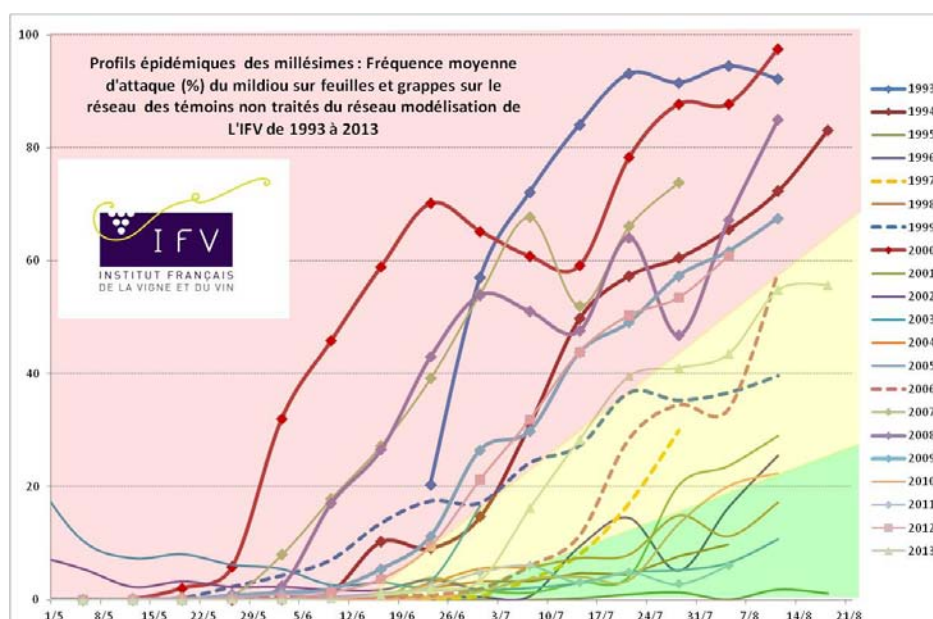
Cette fiche sera complétée par la suite avec les différents protocoles d'observations existant. Ainsi chaque utilisateur pourra choisir librement le niveau de précision qu'il souhaite donner à ses observations.

## Pourquoi ?

Selon la typologie du millésime, le témoin non traité peut montrer différents intérêts :

Deux années sur 10, on observe que même sans aucun traitement, très peu de symptômes se développent tout au long de la saison. A contrario, l'apparition massive de symptômes lors de pics de contaminations justifie le bien-fondé de la protection mise en œuvre. Lorsque la maladie se développe et se propage, la taille du témoin est réduite en cours de saison pour limiter les pertes de récolte. **On peut ainsi évaluer les performances parfois surprenantes d'une stratégie de traitement tardive, et relativiser l'importance des premiers symptômes.** De même, s'il faut reconnaître qu'un témoin attaqué introduit une pression parasitaire supplémentaire dans la parcelle, les dégâts induits par la proximité de symptômes virulents apparaissent limités aux deux ou trois rangs traités situés en bordure immédiate du témoin, jamais au-delà.

Par ailleurs le suivi de témoins non traités permet aux réseaux de valider les informations épidémiologiques, de mieux comprendre l'impact des scénarios climatiques et de sécuriser le fonctionnement des modèles pour en améliorer les prévisions.



## Facile à installer

- **Quoi ?**

Le principe est de garder une portion réduite de parcelle sur laquelle aucun traitement fongicide n'est réalisé le plus longtemps possible en saison.

- **Comment?**

4 rangs consécutifs au minimum sont nécessaires pour constituer un témoin non traité : des rangs de garde doivent assurer une zone tampon avec les rangs traités. A défaut, une piquetée bâchée lors de chaque traitement peut permettre de réaliser des observations sur un nombre de ceps limité.

- **Où ?**

Le plus pratique est de positionner le témoin près de l'habitation ou d'un lieu de vie de l'exploitation. Cette proximité permet de contrôler plus facilement et plus régulièrement la situation sanitaire de cette placette.

Choisir de préférence une situation en bordure de parcelle et en amont des vents dominants, pour limiter les éventuelles dérives. **La parcelle choisie peut être soit une des plus sensibles de l'exploitation et servir d'alerte, soit une des plus représentatives de l'exploitation.**

## Penser à le signaler

- **Comment ?**

Afin de s'assurer que ces rangs ne soient pas traités « par erreur », il est important d'informer les personnes chargées de la réalisation des traitements du positionnement du témoin non traité. Pour cela, il est nécessaire de marquer les rangs à chaque extrémité avec de la bande de chantier ou autre signalétique. Il peut aussi être utile de localiser le témoin sur le plan de l'exploitation ou les cartes utilisées dans la gestion des traitements.

## Observer

### • Pourquoi?

Pour exploiter au maximum ce dispositif, une observation régulière est nécessaire. En effet, il est essentiel qu'un tel dispositif soit surveillé régulièrement pour repérer l'apparition des premiers symptômes et suivre la progression des maladies pour contrôler sa propagation. En pratique, une visite hebdomadaire constitue une bonne base d'observation.

Dès l'apparition régulière des symptômes, il peut être décidé d'interrompre tout ou partie du dispositif si le niveau tolérable de dégâts est dépassé ou sur le point de l'être. L'installation d'un témoin non traité initie une démarche progressive. Elle doit permettre à l'exploitant de mieux comprendre les développements épidémiques et la réaction de ses parcelles. Ce processus permet de prendre confiance dans ce dispositif nouveau et dans sa capacité à le gérer.

### • Comment?

Différents protocoles d'observation existent, pour différents usages.

Le protocole BSV permet de renseigner le réseau de surveillance biologique du Territoire (SBT) pour une évaluation globale de l'épidémie.

L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) propose 2 protocoles d'observation éprouvés depuis 20 ans mais sollicitant un suivi plus rigoureux. Ces suivis permettent de quantifier l'évolution des symptômes et de caractériser la dynamique et l'agressivité de l'épidémie. Il s'agit des protocoles « détaillé » et « simplifié », à choisir selon le temps disponible et la finesse attendue.

Ces informations sont précieuses pour établir la stratégie de protection du vignoble.

Les informations à collecter sont :

- la date, le stade phénologique, le nombre de ceps observés, le nom de l'observateur
- le nombre de ceps atteints ainsi que le nombre de ceps présents (= fréquence de ceps atteints)
- le nombre de feuilles et de grappes atteintes ainsi que le nombre d'organes observés (= fréquence d'attaque)
- la surface occupée par la maladie observée (les symptômes) par rapport à la surface totale de l'organe considéré (le feuillage ou la récolte)=(intensité d'attaque moyenne)
- **exemple :**

grappe 1	grappe2	grappe3	grappe4	grappe 5	grappe 6	grappe 7	grappe 8	grappe 9	grappe 10
10 %	0	0	10 %	0	0	5 %	5 %	0	0

> **Intensité d'attaque moyenne= (10+10+5+5)/10 = 3 % d'attaque**

**Les différents types de protocoles pourront être diffusés sur demande... ou en ligne**

## Renseigner

La collecte de ces données biologiques est précieuse pour le réseau de surveillance biologique, la validation des informations modélisées de l'IFV et l'élaboration du BSV. Elle permet de renforcer l'évaluation de la situation sanitaire de la région et de valider les simulations de prévision de développement des risques épidémiques. La saisie et consultation des informations peut se faire de plusieurs manières via les outils mis en ligne par l'IFV :

- ponctuelle sur parcelles flottantes pour des événements accidentels, via le site Web Alerte Vigne : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>.
- régulière sur parcelles fixes en réseau, via le site Epicure, en collaboration avec l'IFV : <http://www.vignevin-epicure.com/>
- échanges avec un conseiller extérieur pour alimenter la stratégie de protection du vignoble.

### Qui contacter ?

Renseignements et fiches de notations auprès des équipes des Chambres d'Agriculture et de l'IFV ou auprès de vos conseillers privés extérieurs.